

ACCUEILS DE LOISIRS

le mercredi

Le service d'accueil de loisirs géré par la Communauté de communes s'adapte au changement de rythme scolaire mis en place dès septembre 2013 dans certaines communes.

Pour savoir où sera accueilli votre enfant le mercredi en période scolaire et connaître les modalités d'inscription, reportez-vous aux informations ci-dessous.

Une navette (financée par la Communauté de communes) viendra chercher votre enfant à sa sortie de l'école (à Molac et Le Cours) pour le conduire sur son lieu d'accueil.

Enfin, n'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements et à consulter notre site www.pays-questembert.fr

Vous habitez Questembert, Molac* ?

Votre enfant sera accueilli à :

Questembert à l'école Beau Soleil

de 11h45 à 18h30 (garderie à partir de 17h30)

Vous habitez La Vraie-Croix, Le Cours*, Larré, Berric, Lauzach ?

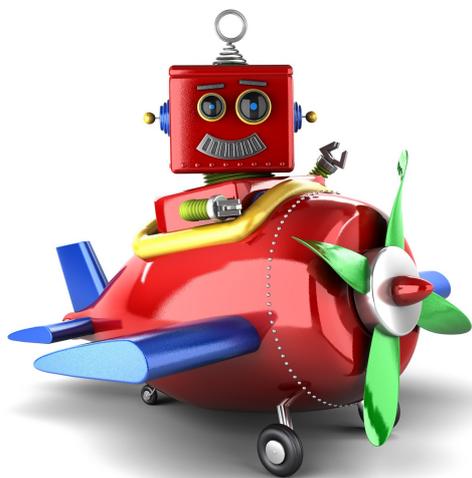
Votre enfant sera accueilli à :

La Vraie-Croix à l'école 4 Saisons et à la Maison de l'enfant

de 9h à 18h30 (garderie à partir de 7h30 et 17h30)

Une navette pour les enfants de Molac et Le Cours

Si vous habitez Molac ou Le Cours, une navette (financée par la Communauté de communes) viendra chercher votre enfant à sa sortie de l'école pour le conduire sur son lieu d'accueil. Pour pouvoir en bénéficier merci de le préciser au moment de l'inscription de votre enfant.



ACCUEILS DE LOISIRS le mercredi

Quand et comment inscrire votre enfant pour septembre ?

Votre enfant sera accueilli à **Questembert** :

Inscriptions **du 19/08 au 2/09** au **06 76 20 09 46** (Morgann Loyer/Arnaud Danilo)

Votre enfant sera accueilli à **La Vraie-Croix** :

Inscriptions **du 19/08 au 2/09** au **02 97 26 15 00**

Pour les mois suivants . . .

Les inscriptions devront se faire **avant le 20 du mois pour le mois suivant** (ex : pour inscrire votre enfant le mercredi en octobre, vous devrez nous contacter avant le 20 septembre).

Pièces à fournir

- la fiche familiale et la fiche sanitaire dûment complétées (disponibles en mairie et à la MDJ de Questembert)
- attestation CAF/MSA (datée de -2 mois) indiquant votre quotient familial et votre N° d'allocataire

Tarifs

TARIFS	A <380€	B 381-580€	C 581-720€	D 721-860€	E 861-1000€	F 1001-1140€	G 1141-1300€	H 1301>	EXTERIEUR
JOURNEE	9 €	10 €	10,50 €	11,50 €	13 €	13,50 €	14,50 €	16,00 €	21 €
1/2 JOURNEE + REPAS	6,00 €	8,00 €	8,25 €	8,75 €	9,50 €	9,75 €	10,25 €	11,00 €	13,50 €
1/2 JOURNEE	3,00 €	5,00 €	5,25 €	5,75 €	6,50 €	6,75 €	7,25 €	8,00 €	10,50 €

Service de garderie de 7h30 à 9h et de 17h30 à 18h30 : 0,30 € par ¼ d'heure